



VOUS SOUHAITEZ VENDRE VOTRE FORÊT ?

Benoit Loiseau

UNE QUESTION DE CONFIANCE

La discrétion, l'écoute, la courtoisie et le temps consacré aux vendeurs et aux acheteurs sont des règles intangibles observées par Forêt Patrimoine.

Forêt Patrimoine est le partenaire exclusif du Comité des Forêts pour tous les aspects de négociation immobilière. Nous sommes au cœur d'un réseau composé de plus de 400 propriétaires forestiers qui représentent plus de 120.000 ha de forêts.

Les 10 experts forestiers du Comité des Forêts accompagnent depuis plus de 100 ans les investisseurs privés et institutionnels dans la constitution et la gestion de leur patrimoine forestier.

Forêt Patrimoine travaille également avec un réseau de notaires, de banquiers privés, de professionnels de la filière bois et de prescripteurs. Nous avons donc accès à un **réseau très large de personnes intéressées par la forêt, qui sont autant d'investisseurs forestiers potentiels.**

Pour élargir nos réseaux d'acheteurs, nous diffusons, si besoin, les annonces de forêts à vendre sur **notre site Internet qui est l'un des premiers et des plus dynamiques du marché des forêts.**

UNE METHODE

En tant que professionnels de l'investissement forestier, nous vous proposons de vous accompagner dans la vente de votre forêt.

En quelques lignes, voici les différentes étapes du processus de vente:

- **L'analyse du projet** : Nous étudions ensemble votre projet au cours d'un entretien. Notre excellente connaissance du marché et le savoir-faire de nos experts nous permettent de vous proposer des solutions de vente adaptées à chaque cas et un plan d'action.
- **Évaluation de la forêt** : Le prix de la forêt est fixé avec le propriétaire à l'issue d'une visite de terrain, le cas échéant d'un inventaire forestier et idéalement d'une expertise réalisée par un expert du Comité des Forêts. Ce service est à votre disposition pour vous aider à déterminer une valeur réelle de votre bien, préalable indispensable à sa mise en vente.
- **Rédaction de la notice de vente**
- **Diffusion** : notre expérience vous permet de profiter du réseau du Comité des Forêts et du site Internet de Forêt Patrimoine.
Toutes nos forêts sont répertoriées sur un fichier commun qui permet à chaque expert forestier d'accéder à votre forêt en vente. Ainsi, il arrive fréquemment qu'un acquéreur provienne du réseau d'un des experts.
Ainsi, notre structure en partenariat assure une très grande souplesse et une bonne réactivité.
Parallèlement, notre site Internet - qui est le premier en nombre de visites parmi les sites spécialisés - génère plus de 120 000 visites par mois.
- **Actions de communication** : courriers ciblés, newsletters, publicité, en nous appuyant sur notre base de données régulièrement mise à jour.

LA RÉUSSITE À LA CLÉ ...

Notre parfaite connaissance du marché, le travail de préparation de la notice de vente, nos contacts auprès des prescripteurs et notre connaissance des motivations des acquéreurs nous permettent de trouver un acquéreur à tout type de forêt.

Nous accompagnons les acquéreurs lors de chacune de leurs visites, et nous sommes présents à toutes les étapes de négociations, jusqu'à la signature de l'acte authentique de vente.